

Bâtiment Weicker
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg
www.uni.lu/fdef/law

La question de l'enseignement du droit, longtemps délaissée par les juristes européens, est l'une des priorités de recherche de l'Université du Luxembourg. La mise en place d'une clinique de droit de la consommation, confrontant les étudiants à la pratique au sein de l'Université par la dispense de conseils et d'avis juridiques aux consommateurs, s'inscrit dans cette perspective. Le colloque a pour objectif de faire le point sur les différents types d'enseignements cliniques et de présenter le projet luxembourgeois à la société civile.

Date du colloque :

Jeudi, 6 juin et vendredi, 7 juin 2013

Lieu du colloque :

Université du Luxembourg
Bâtiment Weicker
Salle B 001 (rez-de-chaussée)
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg

Inscription :

- Colloque gratuit (français / anglais, traduction du français vers l'anglais)
- Nombre de participants maximum : 40
- Inscription obligatoire par e-mail à : fdef-colloques@uni.lu
(en précisant nom, prénom, institution)

Renseignements :

Contact : Nadja Risch
Téléphone : +352 / 46 66 44 6619
Mail : fdef-colloques@uni.lu

RUL | RESEARCH UNIT
IN LAW



INSTITUT
FRANÇAIS
LUXEMBOURG



RUL | RESEARCH UNIT
IN LAW

L'Unité de Recherche en Droit de
l'Université du Luxembourg présente

Colloque sur

**L'enseignement clinique du droit :
Perspectives nationales et internationales**

*Le colloque bénéficie de l'appui financier
de l'Institut Français au Luxembourg et
de la mairie de Thionville.*

6 et 7 juin 2013

Université du Luxembourg



Jeudi 6 juin 2013

Présidence: Gilles Cuniberti et David Hiez, Professeurs à l'Université du Luxembourg

09h00 Allocutions d'ouverture

Elisabeth Mannes-Kieffer, Chargée de la direction générale marché intérieur et politique régionale, Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Stefan Braum, Professeur et Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg

David Hiez, Professeur et Directeur de l'Unité de recherche en droit à l'Université du Luxembourg

09h30 Perspective générale

Quelle place pour l'enseignement clinique du droit au sein des Facultés de droit ?

Sébastien Pimont, Doyen de l'Université de Chambéry

10h00 Discussion

10h15 Pause

10h30 Reprise des débats

Les pays de Common law

L'enseignement clinique du droit à l'Université d'Illinois

Nina Tarr, Professeur à l'Université de l'Illinois, Etats-Unis avec la participation de Erica Lauren Bürger et de Jennifer Wilmore, étudiantes à l'Université de l'Illinois, Etats-Unis

L'enseignement clinique du droit à l'Université de York

Richard Grimes, Professeur à l'Université de York, Royaume-Uni

L'enseignement clinique du droit, est-il inéluctablement lié au système de Common Law ?

Martine Braun, Kristina Ikaeva, Lina Lobefaro, Hannelore Rivière et Robin Taillefer, étudiants du Master 2 en Droit Privé Européen de l'Université du Luxembourg

12h00 Discussion

12h30 Fin de débats de la matinée

14h30 Reprise des débats

Présidence : Sophie Hocquet-Berg, Professeur à l'Université de Lorraine

Le pays de droit mixte

L'enseignement clinique du droit à l'Université de Québec

Bernard Duham, Professeur à l'Université de Québec, Canada

Les pays « civilistes »

L'enseignement clinique du droit à l'Université de Düsseldorf

Dr. Michael Beurskens, Université de Düsseldorf, Allemagne

L'enseignement clinique du droit à l'Université de Brescia

Cristina Amato, Professeur à l'Université de Brescia, Italie

16h15 Pause

16h30 Reprise des débats

L'enseignement clinique du droit à Sciences po Paris

Aurélien Bouayab, Doctorant à Sciences Po, et Camille Allain, étudiante à la Clinique de droit de Sciences Po, Institut d'Etudes Politiques de Paris

L'enseignement clinique du droit à l'Université de Montpellier I

Daniel Mainguy, Professeur à l'Université de Montpellier I, France

17h30 Discussion

18h00 Fin de débats de l'après-midi

Vendredi 7 juin 2013

Présidence : Pascal Ancel, Professeur à l'Université du Luxembourg

09h00 L'enseignement Clinique au Luxembourg

Le projet de clinique du droit de l'Université du Luxembourg

Elise Poillot, Professeur à l'Université du Luxembourg

09h30 A propos du projet : Tables rondes

Le point de vue des parties prenantes

Bob Schmitz, Union Luxembourgeoise des Consommateurs

Patricia Renaux, UFC Que choisir Thionville

Karin Basenach, Centre Européen des Consommateurs de Luxembourg

Héloïse Antoine, Union des Entreprises Luxembourgeoises

11h00 Pause

11h15 Reprise des débats

Le point de vue des institutions

Marie-Josée Ries, Direction du marché intérieur et de la consommation, Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur du Luxembourg

Un représentant du barreau (Luxembourg)

Françoise Hilger, juge au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg

12h45 Discussion

13h00 Fin du colloque